



L'Etat et vous...



Octobre 2003

Lettre d'information de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

Editorial



La fusion de Delta transport avec Alliance pour créer un nouvel armement à Saint-Pierre-et-Miquelon, ALLIANCE SA, n'est pas simplement un épisode de la vie économique. Il s'agit d'une victoire du Territoire qui a su surmonter ses rivalités pour réaliser une union qui rassemble la quasi-totalité de ses forces économiques dans un objectif d'intérêt général. Ainsi, la desserte maritime internationale sera exploitée par ceux mêmes à qui elle est indispensable, sans avoir à redouter les inconvénients d'une compétition sur le transport, que l'économie locale ne peut supporter sans courir les plus grands dangers. C'est ce risque qui est aujourd'hui écarté, celui de voir les faillites se succéder et la desserte interrompue faute de financement. La gestion partagée d'un service est très éloignée du monopole individuel. Tous les importateurs ou presque définiront une politique de transport qui sera égale pour tous. La compétition commerciale ne se fera pas sur le transport - cela est essentiel - mais sur tous les autres segments de formation des prix. La concurrence, sans laquelle toute protection du consommateur est illusoire, sera ainsi maintenue.

Quel soulagement et quelle belle réussite pour l'archipel ! J'en félicite chaleureusement tous les acteurs.

Ce succès ouvre la voie à d'autres projets où la solidarité insulaire doit s'exprimer pour relever les défis du développement de l'archipel. Je redouble de confiance dans l'avenir du pays. Il sera fort si ses bras s'unissent pour exprimer une volonté partagée sur des sujets essentiels à la collectivité. Cela est plus facile à dire qu'à faire, et il faut que les esprits soient prêts pour que l'action soit possible. Les organisations collectives ne fonctionnent que si elles sont voulues et non imposées. La récente mission du comité national des pêches qui s'est déroulée à Saint-Pierre-et-Miquelon au début du mois de septembre, bien accueillie par nos pêcheurs, est révélatrice à cet égard. La profession saura tirer les enseignements utiles des suggestions d'un organisme national qui manifesterà, j'en suis certain, sa solidarité avec l'archipel.

La fin de l'été aura été radieux à Saint-Pierre-et-Miquelon, ravissant nos visiteurs, et la rentrée des classes s'est réalisée dans de bonnes conditions. Cela ne signifie pas que tout est parfait. Beaucoup reste à faire et des problèmes importants subsistent. Mais ce qui va bien ou mieux nourrit l'ardeur qui nous est indispensable pour affronter ce qui va moins bien.

Claude Valleix
Préfet de St-Pierre-et-Miquelon

Sommaire

- **AGENDA**
- **DOSSIER** : les associations dans l'archipel



- **ZOOM sur** la réorganisation de la gendarmerie
- **POINTS DE REPERE**
- **VIE ADMINISTRATIVE**
- **INFOS PRATIQUES**

Agenda

✓ EVENEMENTS :

25ème session annuelle de l'OPANO (Organisation des Pêcheries de l'Atlantique Nord) et 14ème assemblée générale de la CICTA (Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés) : ces deux rencontres internationales, qui se tiennent respectivement en septembre et en novembre, rassemblent à nouveau les représentants de nombreux Etats côtiers autour des négociations annuelles au sujet des quotas de pêches océaniques.

✓ CEREMONIES :

- 11 novembre
- 24 décembre



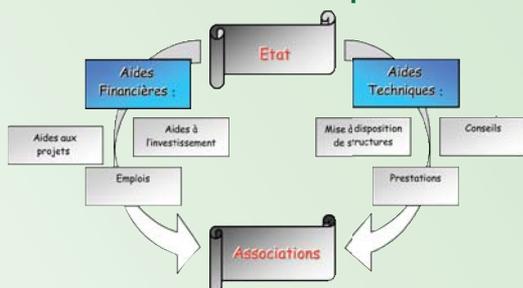


Dossier

Les associations dans l'archipel

Le contexte socio-géographique atypique de Saint-Pierre et Miquelon institue cette collectivité territoriale comme un exceptionnel terrain d'expérimentation associatif. Les représentations collectives fondées sur l'appropriation d'une culture française influencée territorialement par l'Amérique du Nord, font de ces îles un espace de rencontres culturelles et sociales unique. Des mouvements associatifs pluridisciplinaires et hétérogènes cohabitent dans un espace social fédérateur.

Partenariat entre l'Etat et le tissu associatif de Saint-Pierre-et-Miquelon



L'Etat, depuis une quinzaine d'années, grâce à l'appui de ses services déconcentrés, mène une politique active en faveur du développement associatif local, dans le domaine de l'aide à l'emploi, aux divers projets d'animation et aux investissements... Ces multiples actions ont pour effet de renforcer les liens partenariaux entre l'Etat et le secteur associatif.

Les différents services ministériels sur l'archipel mènent une politique commune ; ils proposent une aide technique de conseil et d'information, ainsi qu'une aide financière. Ces multiples orientations et programmes ont pour effet de renforcer le mouvement associatif local en favorisant son évolution et sa croissance vers de nouvelles perspectives de développement.

Les associations constituent non seulement un espace d'apprentissage culturel privilégié qui produit des normes relationnelles et des valeurs collectives, elles sont aussi un vecteur et un moteur économique-culturel déterminant pour l'archipel notamment dans le domaine de l'emploi et du tourisme. Elles représentent un employeur capital pour la croissance économique et sociale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'enjeu du développement du secteur associatif pour l'archipel est la valorisation d'une image durable de dynamisme et de réactivité sociale.

Le fondement culturel du développement associatif constitue dès lors un outil destiné à légitimer les identités de la collectivité. Les associations aident les habitants à se constituer en acteurs sociaux et à être reconnus comme tels. Elles ouvrent la voie d'une expression libre de leurs aspirations et de leurs projets, elles établissent des passerelles et ménagent des espaces de rencontre et de dialogue où des valeurs communes de

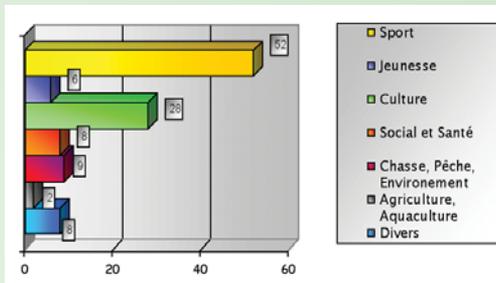
solidarité peuvent être confortées, des projets partagés, le social recomposé.

La mise en avant de la dimension associative mobilise des savoirs et des formes d'actions nécessaires à l'essor de l'archipel.

Dès lors, le mouvement associatif continuera de jouer un rôle essentiel pour préparer l'avenir de Saint-Pierre-et-Miquelon en permettant à la population d'exprimer sa diversité culturelle et en contribuant à la cohésion sociale. Ainsi, la mobilisation des capacités de création, de production et de diffusion des valeurs culturelles, impliquera l'ensemble des structures associatives et publiques.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ASSOCIATIONS

La montée en puissance de la revendication individualiste, le refus d'adhérer à des projets globaux et de se soumettre à l'adhésion à des disciplines collectives qu'on ne maîtrise pas toujours, n'impliquent pas pour autant un désintérêt pour le monde associatif sur l'archipel. En effet, la vie associative à Saint-Pierre-et-Miquelon a connu ces dernières années une exceptionnelle progression : 112 associations en activités*, plus de 3500 adhérents, plus de 40 salariés et des personnels bénévoles s'activent aujourd'hui dans les domaines du sport, de la jeunesse, de la culture, de l'action sociale et de l'environnement... Elles contribuent quotidiennement au maintien du lien social et au développement économique local.



* Associations en activité relevant de la tutelle des ministères suivants : Jeunesse ; Sports ; Culture ; Outre-Mer ; Travail et Emploi ; Affaires Sanitaires et Sociales ; Agriculture ; Tourisme.

LE MILIEU ASSOCIATIF ET L'EMPLOI

SECTEURS	Temps complets	Saisonniers
Sport	19 (dont 9 emplois jeunes)	17
Jeunesse	5 (dont 2 emplois jeunes)	33
Culture	4 (dont 2 emplois jeunes)	7
Social et Santé	6	0
Chasse, Pêche, Environnement	5	0
Agriculture, Aquaculture	1	0
Divers	2	0
TOTAL	42	57

La diminution du temps de travail et l'augmentation du temps consacré aux loisirs, amèneront les associations à accompagner une demande croissante et renouvelée d'activités.

Ainsi, le mouvement associatif local s'appuie sur les compétences des nombreux bénévoles et, de plus en plus, de personnels qualifiés. En effet plus de 40 salariés rémunérés à temps complet encadrent des adhérents en demande permanente d'activités culturelles, ludiques et sociales. A cela s'ajoutent les nombreux saisonniers.

LES ASSOCIATIONS ET LES SUBVENTIONS D'ETAT

Le développement associatif ne peut s'étendre sans un encadrement approprié et sans la présence d'un partenariat actif des collectivités. De nombreux éducateurs et autres personnels d'animation sont mis à disposition des structures. L'Etat, par son soutien financier, est un rouage indispensable du développement associatif local, considérant les associations comme des relais incontournables chargés de missions de service public.

SECTEURS	Subventions d'Etat *
Sport	481 614 €
Jeunesse	178 539 €
Culture	146 947 €
Social et Santé	83 322 €
Agriculture, Aquaculture	44 979 €
Divers	32 040 €
TOTAL	967 441 €

* Ces chiffres sont la globalisation des crédits déconcentrés provenant des ministères suivants : Jeunesse ; Sports ; Culture ; Outre-Mer ; Travail et Emploi ; Affaires Sanitaires et Sociales ; Agriculture ; Tourisme.

LES CHIFFRES «SPORTS» 2002

La collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon offre un large éventail d'activités sportives associatives : sur les 115 disciplines sportives répertoriées en France, 40 peuvent être pratiquées sur l'archipel.

- L'archipel compte 2701 licenciés.
- La proportion de licenciés par rapport à la population y est supérieure à la moyenne nationale : 43% contre 24%.
- Un maillage dense de clubs : plus de 50 associations sont regroupées sur le territoire (Près d'une association sur deux est un club sportif).
- Le développement spectaculaire est impulsé par un mouvement sportif structuré et volontariste dont les associations représentent le socle pyramidal.
- La fonction ludique : les associations sportives représentent une composante déterminante dans l'organisation et la hiérarchisation des temps libres, des divertissements individuels et collectifs.

Répar

Licenc	masculin
Licenc	féminin
TO	

Pourc
licenc
(source :

Répar

Licenc	jeu (-18)
Licenc	adulte (+18)
TO	

Les as
popul
dernier
scoutis
ont dé
(camp
syn
activité
deux ar

L'assoc
depuis
périsco

Z

Ré

Présen
Genda
biens e

D'abor
compa
2003 la
de la c
rejoign
identiq
d'outre

Loin d'
s'est ac
opérati

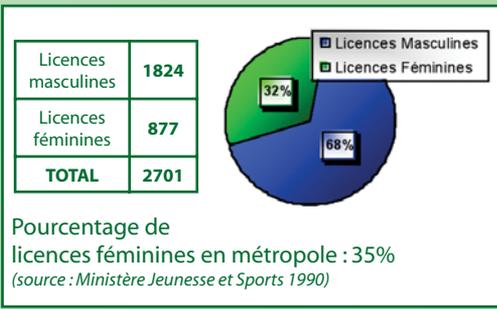
Ainsi de
leurs de

Depuis
qu'à Mi
avec leu





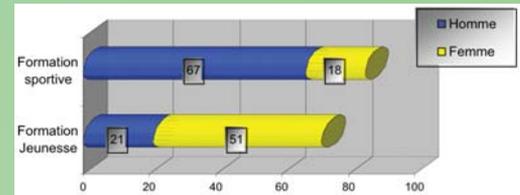
Répartition sexuée des licenciés sportifs



partenaire des pouvoirs publics accueille chaque année plus 500 jeunes grâce à son encadrement d'éducateurs et d'animateurs professionnels permanents auxquels quelques animateurs saisonniers apportent leurs concours. Ces actions d'animation sont maintenant contractualisées dans le cadre de la politique éducative territoriale menée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports et ses partenaires. Ces structures «jeunesse» qui fonctionnent depuis plus de dix ans sont des relais indispensables à l'éducation populaire des jeunes de notre archipel.

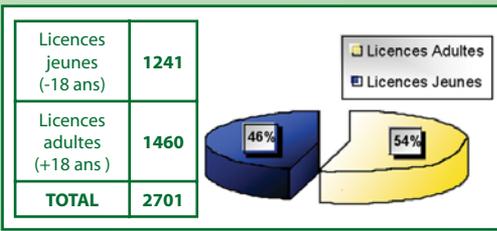
LES CHIFFRES «FORMATIONS»

Répartition des titulaires de diplômes sportifs et de «jeunesse»



(Source de la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports de Saint-Pierre et Miquelon entre 1987 et 2002)

Répartition par âge des licenciés sportifs

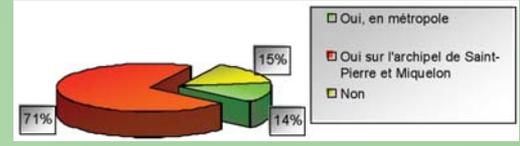


Séjours jeunesse en 2002

Nombre de séjours	24*
Nombre de participants	539

* 17 Centres de Vacances et de Loisirs / 7 Centres de loisirs sans hébergement.

L'obtention d'une qualification des ministères de la Jeunesse et Sports vous a-t-elle aidé lors de la recherche d'un emploi ?



(Enquête menée par la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports sur les titulaires de formations sportives et jeunesse en juin 2002).

LES CHIFFRES «JEUNESSE» 2002

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont apparues vers le milieu du siècle dernier sur l'archipel avec les mouvements de scoutisme (scouts de France, éclaireurs...) qui ont développé des activités multiples et diverses (camps d'été, randonnées...). Les années 1980 ont été synonymes d'un très net ralentissement des activités «jeunesse»; on note cependant depuis deux ans un mouvement scout renaissant.

L'association «Saint-Pierre Animation» répond depuis 1988 aux attentes des jeunes dans le périscolaire et lors des congés scolaires. Ce

Animations

Point-Jeunes St-Pierre Animation	100 jeunes (13-17 ans)
«Rendez-vous» St-Pierre Animation	180 jeunes
Scouts de France	30 jeunes
Eco-Jeunes	20 jeunes

Emplois

Emplois jeunesse	
36 animateurs	2 personnels service (1 permanent + 1 vacataire)
Soit 148 mois de travail	

Les multiples efforts entrepris par la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports en faveur des domaines de la formation portent leurs fruits. En effet, l'augmentation du nombre de candidats titulaires de diplômes «jeunesse» ou «sports» sur l'archipel sont à mettre à l'actif de la politique soutenue des différents ministères dans les domaines de l'encadrement associatif. Ces orientations débouchent notamment sur une croissance qualitative et quantitative des personnels aptes à encadrer.

Zoom sur... Réorganisation de la gendarmerie

Présente sur l'archipel depuis deux siècles, la Gendarmerie a pour vocation d'assurer la sécurité des biens et des personnes et l'exécution des lois.

D'abord appelée Poste, détachement, puis section et compagnie, la gendarmerie a pris depuis le 1er mai 2003 la nouvelle appellation de Commandement de la Gendarmerie pour Saint-Pierre et Miquelon, rejoignant en cela une dénomination dorénavant identique à l'ensemble des départements et territoires d'outre-mer.

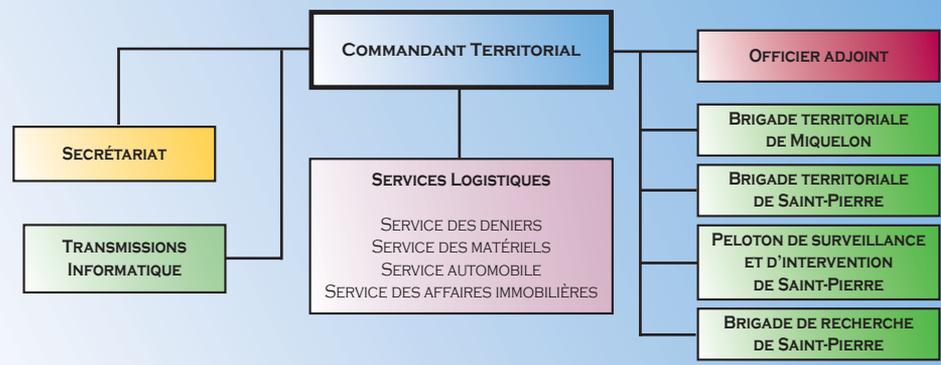
Loin d'être uniquement symbolique, ce changement s'est accompagné d'une réorganisation des structures opérationnelles.

Ainsi dorénavant soutenu par un état-major de commandement et des services logistiques, quatre unités de terrain au lieu de deux assurent, chacune dans leurs domaines de compétence, les missions de sécurité publique générale :

- une brigade territoriale de Saint-Pierre (Effectifs : 8 sous-officiers)
- une brigade territoriale de Miquelon (Effectifs : 2 sous-officiers)
- une brigade de recherches de Saint-Pierre (Effectifs : 2 sous-officiers)
- et un peloton de surveillance et d'Intervention de Saint-Pierre. (Effectifs : 5 sous-officiers)

Depuis le 30 août 1995, un peloton de gendarmerie mobile (Effectifs : 31 militaires) renforce l'action de la gendarmerie départementale tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon. Placés sous l'autorité directe du commandant territorial et habilités par le procureur de la république, les gendarmes assurent conjointement avec leurs homologues des brigades, des missions de sécurité publique générale (sécurité routière, surveillance, contrôle, secours, protection, etc...).

COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE POUR SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON



Points de repère

✓ COMPTAGE ROUTIER

Des données précieuses pour la sécurité et l'aménagement des infrastructures routières nationales et territoriales

L'exploitation et l'aménagement des réseaux routiers (national et territorial) s'appuient sur un ensemble de données qui sont collectées et analysées chaque année par la direction de l'Équipement. Ces données comprennent :

- l'évaluation du trafic (nombre de véhicules par jour) ;
- le contrôle des vitesses pratiquées par les usagers ;
- le recensement des accidents corporels à partir des constats établis par la Gendarmerie.

Ces données sont utilisées pour la conception des projets d'aménagement de capacité et de sécurité.

La carte ci-jointe donne pour les principales voies de l'agglomération de St-Pierre les trafics moyens journaliers.

En ce qui concerne la Commune de Miquelon, les plus forts trafics ont été relevés sur la liaison Miquelon – Langlade avec notamment plus de 500 véhicules par jour en août 2003 dans le secteur de l'Anse du Gouvernement.

Des contrôles de vitesse ont été réalisés dans le cadre du projet d'aménagement des RN1 et 2 sur St-Pierre.

En moyenne, on constate que les vitesses limites sont strictement respectées par plus de la moitié des usagers. Les dépassements les plus importants sont relevés la nuit sur les sections situées en dehors des agglomérations.

L'ensemble de ces informations est communiqué au moins une fois par an à la Commission de Sécurité Routière qui donne un avis sur les mesures à prendre pour améliorer la sécurité de tous les usagers (exemple : confection d'un plateau surélevé devant le Centre Culturel et Sportif).



Vie administrative...

✓ RÉUSSITE AUX CONCOURS

Technicien supérieur des services de l'agriculture, spécialité vétérinaire :

Vicky DETCHEVERRY et Jérôme LEVEQUE.

Secrétaire administratif de préfecture :

Arnaud ORSINY

✓ DÉPARTS PAR VOIE DE MUTATION

Préfecture : Fabrice MARQUAND (tribunal administratif de Cergy-Pontoise), Benjamin VERJADE (VCAT).

Gendarmerie : Capitaine Bernard LANOUX (Carcassonne), maréchal des logis chef Frédéric SAINT HILLIER (EGM de Ferrette), gendarme Norbert WYDOOGHE (BGA de Tours).

Gendarmerie maritime (Fulmar) : Capitaine Christophe HERVE (La Réunion), major Michel BALCON (Brest), adjudant-chef Daniel PENGLAOU (Dieppe), gendarme Teddy ENGRAND (Dieppe), gendarme Patrick FALQUERO (Rochefort).

✓ ARRIVÉES PAR VOIE DE MUTATION

Préfecture : Françoise TRIQUET (attachée, venant de l'Ardèche).

Équipement : Techniciens : Isabelle LEPLA (école de Valenciennes), Roger BOUTRY (DDE Pas-de-Calais), Sophie REMORINI (DRE PACA), Nicolas de COMITE (DDE Seine-Maritime), Jean-Yves VALERO (DDE Dordogne) ; secrétaire administratif : Michèle CESARI (DDE Hauts-de-Seine).

Agriculture : Franck URTIZBEREA, technicien supérieur (Ville d'Angers).



C.C.R.F. : René CARBASSE, contrôleur principal, comme chef de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, venant de Montpellier.

Gendarmerie : Capitaine Philippe RAVOYARD (Cie de Beley), maréchal des logis chef Jean-Jacques JACQUIER (Besançon), maréchal des logis chef Bruno MORISSÉ (Montmorillon), gendarme Christophe FIZEL (La Haye Pesnel).

Gendarmerie maritime : lieutenant Franck CHACON (Cherbourg), Adjudant-chef Bernard LECOMTE (Brest), maître principal Jean Philippe MANFREDI (Toulon), gendarme Thibault HENNEQUIERE (Brest), gendarme Emile LOCHET (Sète).

✓ DÉPARTS EN RETRAITE

Préfecture : Eric DEROUET (secrétaire administratif de classe supérieure), Maryvonne FOUCHARD (adjoint administratif principal), Jeanne JAMES (agent contractuel), Jeanine CLAIREAUX (adjoint administratif principal).

Aviation Civile : Régis DEARBURN (agent d'exploitation spécialisé), Roger RENO (technicien supérieure d'études et d'exploitation).

Équipement : Joseph RUEL (technicien supérieur chef).

Infos Pratiques

✓ RELOGEMENT DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :

Nouvelle adresse : 19, rue Maître Georges Lefèvre à Saint-Pierre
Tél : 41 17 70 Fax : 41 17 72 Mél : dtjs@cheznoo.net

✓ PERMIS DE CONSTRUIRE : UNE DÉMARCHE SIMPLE MAIS OBLIGATOIRE POUR TOUT PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION :

Les permis de construire sont délivrés par le Conseil Général qui a compétence exclusive en matière d'urbanisme dans l'archipel. La direction de l'Équipement est mise à disposition de la Collectivité en tant que service instructeur. Elle reçoit et traite les demandes.

La demande de permis de construire est une démarche facile qui vous assure d'être en conformité avec la loi et vous protège contre d'éventuels recours des tiers.

Le formulaire de demande est disponible auprès de la direction de l'Équipement à Saint-Pierre, de la subdivision de l'Équipement de Miquelon ou de la Mairie de Miquelon.

Les agents de l'Équipement sont disponibles pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à prendre contact avec eux au moment de la conception de votre projet de construction afin de démarrer sur de bonnes bases.

Surtout n'attendez pas la dernière minute, le délai légal d'instruction est de deux mois, à partir du dépôt du dossier complet.

Pour tout renseignement :

à Saint-Pierre
cellule urbanisme
Tél : 41 12 14

à Miquelon
subdivision de l'Équipement
Tél : 41 65 60

✓ SITES INTERNET :
www.retraites.gouv.fr

Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon : Place du Lieutenant Colonel Pigeaud - BP 4200 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Tél. 05 08 41 10 10 - Fax 05 08 41 25 46

Directeur de la publication : Claude Vallex - Préfet - Responsable de la rédaction : Hélène Géronimi - Chef de Cabinet du Préfet

Document réalisé avec le concours des services déconcentrés de l'Etat

Conception et mise en page : @zimuts sarl tél. 05 08 41 16 64 - Impression : Print Atlantic (Moncton NB)

Photos habillage : Jean-Christophe L'Espagnol - @zimuts sarl